

ADMINISTRATIF.TIVE.S

Les collègues administratif.tive.s, syndiqué.e.s ou sympathisant.e.s, accompagné.e.s de leurs secrétaires de section, se retrouveront le lundi 27 nov. au LPH de Blois. Dans la matinée, seront évoquées les conditions d'exercice du métier et les relations avec les autres services de l'établissement. L'après midi sera consacrée à l'actualité corporative, les mutations, l'avancement et les droits et moyens syndicaux.

Rapprochez vous de votre section SNETAP-FSU pour obtenir les convocations et autorisations d'absence.

Votre présence est précieuse !

Lundi 27 novembre 2017

LPH de Blois

Langues vivantes

À vos agendas !

À Paris à la Bourse du travail 3, rue du Château d'Eau, le **jeudi 14 décembre** se tiendra un séminaire sur les langues vivantes, à l'initiative du SNETAP-FSU.

An programme : pratiques pédagogiques, innovantes, Coop inter, etc.

C'est une journée de stage à titre syndical. Prenez contact avec Gaëlle Le Bayon, collectif langues vivantes (gaelle.le-bayon@educagri.fr) ou Yoann Vignier (yoann.vignier@educagri.fr)

CEF ? KÉZAKO ?

Conseil de l'Education et de la Formation : une instance à problème(s)

Problème n°1 – sous couvert de préparation de la partie pédagogique du projet d'établissement et de lieu d'échanges entre personnels des centres qui aurait fait défaut jusque là, c'est surtout le lieu des "mauvais coups" – au titre desquels on retiendra à la Prévert : des tentatives tout azimut de mutualisation (des moyens humains y compris, au mépris des statuts, des dotations d'objectif, des centres d'affectation, des pédagogies qui nous sont propres, des statuts des apprenants et de leurs choix d'orientation...), des propositions de mixité (des publics comme des parcours... imposés), ou encore des innovations prescrites et décréées comme telles (sans protocole et sans évaluation, avec des velléités de généralisation sans adhésion des équipes et au mépris de l'autonomie pédagogique tant des centres que des enseignants)...

Problème n°2 – un déficit de représentativité évident – cette "instance" à visée clairement managériale se caractérise par un déséquilibre manifeste entre la direction de l'EPL et la représentation des personnels, tout particulièrement en raison de la composition même de ce conseil avec une partie d'agents désignés "volontaires" comme représentant.e.s... Mais de qui ? Comment ? Et en quoi exactement... ?

Problème n°3 – un risque majeur de remise en cause des prérogatives des autres conseils – il convient de rappeler que nos conseils de centre (conseil intérieur, conseil de perf., conseil de centre,) ont des compétences qui se doivent d'être respectées : le Code Rural dit sans ambiguïté que "Chaque centre de formation dispose de l'autonomie pédagogique et éducative (...) et propose son projet pédagogique au conseil d'administration de l'établissement public local. (...) Il est obligatoirement saisi des questions qui relèvent de l'autonomie pédagogique. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement." (L 811-8 / R 811-31).

Dans ce contexte, il serait inacceptable que des décisions enfreignant l'autonomie pédagogique de centres constitutifs puissent être prises par un CEF alors même que les conseils de centre n'auraient pas été consultés ou encore auraient émis un avis défavorable. Une extrême vigilance s'impose à nous tout.e.s qui sommes particulièrement attaché.e.s à la liberté pédagogique des équipes dans le respect de droit.

WHAOUOU ! Un Blog !

D'ici fin décembre 2017, naissance d'un petit dernier (à Noël, c'est déjà arrivé une fois !).

C'est la naissance d'un blog : celui du SNETAP-FSU de la région Centre-Val de Loire. Ce media se verra plus réactif, plus près de l'actualité. Il y aura des informations concrètes et pratiques sur qui fait quoi en région, des comptes-rendus d'instances, tous les "Vu corrigé !", etc.

Il y aura aussi des infos qui accompagnent notre quotidien d'agents de l'enseignement agricole public, l'actualité qui nous concerne et sur tous les sujets importants sur lesquels vous pourrez réagir.

Enseigner les langues vivantes dans l'EAP



Séminaire le 14 décembre 2017
Bourse du travail - 3, rue du Château d'Eau - 75010 PARIS

Snetap

FSU

Centre

VU CORRIGÉ !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre

8 novembre 2017 - n°19

EDITO

Le "monde nouveau"... n'aurait-il pas un goût de déjà vu... façon "pratiques du monde ancien" dont on se serait pourtant bien affranchi ? On peut penser par exemple à ces jeunes qui une fois de plus n'ont pu intégrer nos lycées agricoles publics faute de DGH permettant les dédoublements réglementaires et le déplaçonnement de nos effectifs... Ou à ces agents contractuels de CFA-CFPPA qui subissent pression et culpabilisation quant à l'équilibre financier de leur centre, celui-ci ne dépendant comme de bien entendu que de leurs seules conditions "avantageuses" de travail... Ou encore à ce mépris de classe déjà présent mais qui s'assume désormais sans réserve, au plus haut niveau de l'État, vis-à-vis de "ceux qui ne sont rien" (ou moins que rien si l'on en juge par le sort réservé à nos collègues CAE-CUI...), faute sans doute d'être "premiers de cordées" (si si vous savez, ceux qui sont par suite exonérés à bon compte d'une part de leur ISF), en passant par ces "fainéants" qui "foutent le bordel" en faisant (simplement) valoir leur droit de manifester !

Bref, l'heure n'est pas à la résignation et les initiatives syndicales en cours (action handicap notamment) et à venir (journées administratif.tive.s, langues vivantes, AG nationale des CFA-CFPPA) sont là pour en témoigner ! De même, le 16 novembre prochain les salarié.e.s du privé comme du public seront dans la rue, aux côtés des organisations de jeunesse, le rappeler à qui de droit... En ce domaine, nous n'avons pas d'obligation de résultat, mais le droit, sinon le devoir citoyen de ne pas laisser confisquer notre parole sur la société que nous voulons vraiment et non celle que le libéralisme triomphant voudrait nous imposer comme indépassable. La "fin de l'histoire" n'est pas pour demain !



RENTRÉE

BRÈVES

KÉSAKO

CODE DU TRAVAIL

Conditions de rentrée dans l'EAP - le combat pour le service public doit encore s'amplifier !

En lycée – + 450h de DGH arrachées pendant l'été en faveur de la région Centre, mais néanmoins toujours des rejets d'élèves... et des problèmes de classes non-dédoubleées.

Suite à nos interventions locales, régionales et nationales qui se sont succédées d'avril à août sans discontinuer (ou presque), ce sont 450h de DGH supplémentaire qui ont été attribuées à notre région (seules 6 régions métropolitaines et 2 DROM-COM ont pu bénéficier de ces heures d'ajustement). Ces crédits ont ainsi permis l'accueil de redoublants avec les dédoublements nécessaires à Bourges, Chartres et Châteauroux. Certaines capacités d'accueil ont également pu être revues à la hausse comme en BTS VO à Fondettes.

En dépit de ces résultats, le problème des plafonds d'effectifs imposés a toutefois perduré dans nombre de classes, avec leur lot d'élèves et étudiant.e.s non accueilli.e.s faute de places (en filière pro y compris) et/ou des dépassements de ces seuils à la rentrée (surbooking comme dans les compagnies aériennes) et bien entendu sans moyen en DGH pour assurer les dédoublements réglementaires – Châteauroux et Bourges sont impactés... Les élu.e.s du SNETAP-FSU Centre ont de nouveau demandé des arbitrages en conséquence au DRAAF-SRFD lors du CTREA du 9 octobre. A suivre... Nous ne renonçons pas !

En direct du LPA de Montoire

Le problème d'effectif en classes collège du LPA de Montoire va à contre-courant, pour la rentrée 2017, de la tendance actuelle : le 4 septembre, nous accueillions 31 quatrièmes, 12 ont au moins une année de retard et 13 nécessitent un PAP. Au fur et à mesure des semaines, nous nous rendons compte que certains de ces élèves souffrent de troubles du comportement plus ou moins marqués mais clairement incompatibles avec notre mode de fonctionnement et nos infrastructures (violence physique et verbale, phobies scolaires, manque de repères éducatifs élémentaires, harcèlement, etc....).

Au final, c'est une équipe épuisée et désarmée qui termine cette première période et dont l'objectif avant la fin du trimestre est de réorienter les jeunes "difficiles" pour limiter les dégâts collatéraux sur d'autres jeunes davantage "public cible". Les parents s'en mêlent, les courriers de plainte commencent à arriver, bref, beau travail de médiation scolaire et de "rencrochage" (sic) commencé il y a peu avec l'aide d'EDUTER...

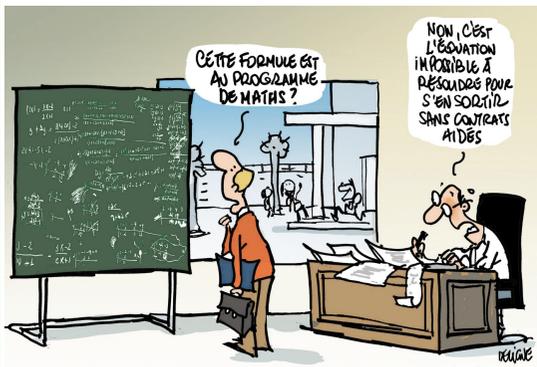
En classe de troisième, mêmes effectifs, mêmes profils, mêmes difficultés et... l'équipe aussi, est la même, donc épuisée et désarmée. Du délire...

Nous avons ré-appuyé notre demande au DRAAF-SRFD via un courrier mi octobre pour davantage de moyens afin de pouvoir dédouble toutes les heures de cours et permettre à chaque élève de suivre dans les meilleures conditions possibles. A moyen terme, c'est une réflexion sur une classe de plus qui s'impose !

En CFA-CFPPA – un travail régional qui se poursuit dans le sens de l'amélioration des conditions de travail des agents, mais localement des velléités fortes sur certains centres de remettre en cause certains acquis.

Une commission régionale du protocole au travail : après une actualisation du référentiel des activités des formateur.trices de CFA et de CFPPA – basé sur le strict respect du protocole national de 1998 (1h FFE et 0,5 pour l'ensemble des autres activités), un autre travail arrive à terme sur la question des fiches de poste et des lettres de mission, afin, là encore, d'harmoniser les pratiques dans un cadre réglementaire partagé. A venir, un chantier sur les grilles salariales de référence pour l'ensemble des agents contractuel.le.s de CFA-CFPPA.

Une vigilance nécessaire à avoir dans les instances des EPL : il y a plus de 3 ans maintenant la direction de l'EPL 28, si elle calait devant la mobilisation des personnels du CFA, parvenait à ses fins en revenant sur le temps de travail des formateur.trice.s du CFPPA (celui-ci re-passant de 724h à 764h). Or, ces velléités « de progrès » font manifestement des émules, avec récemment sur le CFAAD 41 la volonté d'imposer des contrats à 720h aux formateurs d'EPS là où tous les agents de ce centre sont à 648h... ou encore avec un acte rejeté par le CA de Fondettes pour revoir le régime du décompte des absences légales... toujours au plus grand bénéfice des personnels évidemment !



Dans les services ADL (ex-TOS) – menaces avérées sur le devenir des agents en contrats aidés, avec impacts garantis sur les conditions de travail de ceux qui restent et la qualité du service dans nos établissements.

Annnonce brutale du gouvernement à l'été. La presse titre mi-août : "Fin des emplois aidés" avec seulement 84 000 ETP budgétés pour 2018 contre 310 000 pour l'année en cours. Puis devant le tollé provoqué, les titres changent mi-septembre : "Baisse du nombre de contrats". Ce sera finalement de l'ordre de 120 000 emplois aidés de moins... après notamment le rétablissement en catastrophe des CAE-CUI employés comme AVS (en appui aux jeunes en situation de handicap). Reste que du côté des collectivités territoriales et pour ce qui nous concerne des services des Agents Des Lycées, l'impasse reste complète... avec une suppression pure et simple de ces emplois précaires (et tant pis pour la casse sociale à suivre) et un déni quant aux besoins de fonctionnement des services (restauration, ménage, entretien).

Des solutions palliatives jusqu'en décembre : en région Centre, rien que d'ici la fin de l'année civile ce sont 126 contrats qui ne seront pas reconduits dans les lycées. Aussi dans l'urgence, le Conseil Régional a procédé à 34 recrutements en CDD et 51 autres sont en cours, mais sur des quotités de temps de travail moindres et jusqu'en décembre uniquement... pour assurer la continuité du service public.

Et... blocage des services dès janvier ? Ce n'est pas le SNETAP-FSU qui le dit, mais le Président du Conseil Régional Centre dans un courrier adressé à l'ensemble des ADL à la veille des vacances d'octobre : "Il est évident que la Région ne pourra pas compenser l'intégralité des 222 contrats aidés existants (dont 58 pour l'EAP Ndlr). Nous n'en avons pas les moyens financiers. (...) Nous savons la mobilisation de certaines et certains d'entre vous pour sauver les contrats aidés. (...) Sachez que nous sommes à vos côtés et que notre mobilisation est totale pour sauvegarder les contrats aidés dans nos lycées". L'heure est particulièrement grave... et à la mobilisation assurément, même si pour nous c'est moins la reconduction de l'hyper-précarité inhérente à ce type de contrat qui est en jeu, que la dépréciation de nos collègues, à travers un passage en CDD-CDI, puis leur stagiairisation, et à terme, comme il se doit, leur titularisation dans la Fonction Publique Territoriale.

Par suite, le SNETAP-FSU Centre appelle l'ensemble des élu.e.s des personnels en CA à voter un vœu appelant le Préfet à permettre au Conseil Régional d'assurer la couverture des besoins des services de nos établissements. Par ailleurs, nous avons d'ores et déjà indiqué au DRAAF-SRFD que sans solution d'ici la fin de l'année civile, les personnels sauraient prendre leurs responsabilités et qu'un certain nombre de nos lycées seraient bloqués dès janvier !

CASSE DU CODE DU TRAVAIL, BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT... JOURNÉE DE MOBILISATION LE 16 NOVEMBRE !

Ils en parlent...

Tu viens à la journée de mobilisation le 16 novembre ?

Encore ?

Ben oui, les orientations libérales portées par le gouvernement sont toujours d'actualité ; même après 2 mobilisations unitaires des 12 et 21 septembre... sans parler de celle du 19 octobre à l'appel de la CGT.

Ça changera quoi ?

Ben, là, F.O. a rejoint la CGT, Solidaire et la FSU, de façon officielle maintenant et poussée par sa base ! Les autres syndicats, eux, ont adressé un texte commun de mise en garde au gouvernement... Mais surtout, pour la grève du 16 novembre, les organisations de jeunesse, à savoir l'UNEF, la FIDL et l'UNL se mobilisent ! Et, ça, ça peut tout changer !

Mais qui est concerné ?

Mais nous tous... puisqu'il s'agit de défendre les intérêts des salariés des secteurs public et privé, confrontés aux mêmes difficultés ! Même si la Fonction Publique, a déjà appelé à la mobilisation seule le 10 octobre, c'était quand même pour la 1ère fois depuis 9 ans, avec toutes les organisations syndicales... C'est dire le mécontentement, non ?

Grèves et manifs, y'a pas autre chose ?

Ah si, l'ensemble des syndicats de la Fonction Publique boycotte les RDV avec le Ministère du Budget... On encourage encore un clou ! Et ça annonce la poursuite du mouvement...Sûrement !

Bon, ben, j'en parle aux collègues !